



Réseaux sociaux | Carrousel comment/pourquoi voter ?

Facebook/LinkedIn

 Élections TPE 2024 pour faire entendre votre voix : qui peut participer et pourquoi ?

Entre le 25 novembre et le 9 décembre 2024, les salariés des Très Petites Entreprises auront l'occasion de s'exprimer pour choisir une représentation syndicale qui défend leurs droits. Voici comment participer et pourquoi c'est important !

 Du 25 novembre à partir de 15h au 9 décembre 2024

 Plus d'infos : <https://www.cfecgc.org/actualites/elections-tpe-2024-je-vote-cfe-cgc>